



FORMATION **EXPERTE**

SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE DES MINEURS EN
PSYCHIATRIE

EXPERT INTERVENANT :
Juriste en droit de la santé



Paris
13 et 14 nov. 2025



Distanciel
5 et 6 fév. 2026



Paris
25 et 26 sept. 2026

SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE DES MINEURS EN PSYCHIATRIE



2 jours



1 170 € TTC



05-06/02/2026 - Distanciel
25-26/09/2026 - Paris



Disponible en intra

> OBJECTIFS

- Maîtriser les règles essentielles régissant la prise en charge des mineurs en psychiatrie pour assurer une prise en charge appropriée et légale
- Sécuriser les pratiques professionnelles : adopter des méthodes pour sécuriser juridiquement les interventions et améliorer la collaboration entre les différents acteurs de la prise en charge
- Identifier les situations complexes : reconnaître les défis juridiques spécifiques et appliquer des recommandations pratiques pour les gérer efficacement

> PROGRAMME

- I. MAÎTRISER LES PRINCIPES DIRECTEURS DE LA PRISE EN CHARGE DES MINEURS EN PSYCHIATRIE
 - Identifier les principes et les limites de l'autorité parentale
 - Garantir le respect des droits des patients mineurs en psychiatrie
- II. GÉRER LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES DANS LA PRISE EN CHARGE DES MINEURS : RECOMMANDATIONS PRATIQUES ET CONDUITES À TENIR
 - Situations complexes liées à l'admission des mineurs en psychiatrie
 - Situations complexes liées à la délivrance des soins aux mineurs en psychiatrie
 - Situations complexes liées au déroulement du séjour des mineurs en psychiatrie
 - Situations complexes liées à la sortie des mineurs en psychiatrie
 - Situations complexes dans les relations avec les familles des mineurs en psychiatrie
 - Situations complexes dans les relations avec les différentes instances
- III. SÉCURISER LES INTERVENTIONS ET LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES
 - Savoir actionner des leviers facilitant la gestion des situations complexes
 - Disposer d'écrits formalisés et validés au plan clinique et juridique
- IV. ÉVALUATION DE LA SESSION

> MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques : Présentations détaillées des concepts juridiques et pratiques
- Analyses et échanges : Echanges de pratiques basées sur les expériences des stagiaires et de l'expert-formateur
- Séance de questions-réponses
- Evaluation pré-post formation

> PROFIL DES INTERVENANTS

- Juriste en droit de la santé

> PUBLIC CONCERNÉ

- Infirmier(e)s des services/pôles de psychiatrie
- Cadres supérieurs et cadres de santé de psychiatrie
- Directeurs des soins
- Médecins psychiatres
- Cadres et personnels socioéducatifs, assistantes sociales, éducateurs
- Personnels chargés de l'accueil
- Psychologues
- Directeurs d'établissement et attachés d'administration hospitalière

LES + PHOSPHORIA

- Expertise juridique et pratique : formation dispensée par des juristes spécialisés et des professionnels de santé expérimentés
- Approche interdisciplinaire : intégration des perspectives juridiques et médicales pour une compréhension complète des enjeux
- Outils concrets : fourniture d'écrits formalisés et de protocoles pour sécuriser les pratiques professionnelles
- Interaction et échange : sessions interactives permettant des échanges riches entre les participants et les formateurs
- Évaluation continue : suivi et évaluation des connaissances tout au long de la formation pour assurer une compréhension approfondie

BULLETIN D'INSCRIPTION

VALANT CONVENTION SIMPLIFIÉE DE LA FORMATION CONTINUE

Merci de bien vouloir retourner ce document complété à formation@phosphoria-formation.fr

Organisme de formation spécialisé du secteur sanitaire et médico-social
Déclaration d'activité n° 1192 08550 92 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) ODP n°1502

Référence module : MOD_00448 : Spécificités de la prise en charge des mineurs en psychiatrie

Tarif individuel : 1170 €	▼ Choisir votre session : Durée : 2 jours - 14h de 9h00 à 17h00
Notre offre exclusive à la commande : pour 2 participants à la même formation -10% pour 3 participants à la même formation -25%	☐ 13-14/11/2025 - Paris
	☐ 05-06/02/2026 - Distanciel ☐ 25-26/09/2026 - Paris

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 1

► Civilité : ☐ Mme ☐ Mr ☐ Dr. ☐ Pr.	► Prénom :	► Nom :
► Fonction (Métier) :		
▼ Adresse e-mail (Obligatoire) :		▼ Téléphone portable (Obligatoire) :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 2

► Civilité : ☐ Mme ☐ Mr ☐ Dr. ☐ Pr.	► Prénom :	► Nom :
► Fonction (Métier) :		
▼ Adresse e-mail (Obligatoire) :		▼ Téléphone portable (Obligatoire) :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 3

► Civilité : ☐ Mme ☐ Mr ☐ Dr. ☐ Pr.	► Prénom :	► Nom :
► Fonction (Métier) :		
▼ Adresse e-mail (Obligatoire) :		▼ Téléphone portable (Obligatoire) :
► Besoin d'assistance si situation de handicap : ☐ Non ☐ Oui, nom du participant concerné:		

RENSEIGNEMENTS DE LA PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER

☐ Cocher cette case si la personne en charge du dossier et le participant sont la même personne

► Civilité : ☐ Mme ☐ Mr ☐ Dr. ☐ Pr.	► Prénom :	► Nom :
▼ Fonction (Métier) : ☐ Directeur des affaires médicales ☐ Directeurs des soins ☐ Dir/Resp de la formation continue		▼ Service ou Pôle d'appartenance : ☐ Dir/Resp des ressources humaines ☐ Responsable administratif ☐ Autre :
▼ Adresse e-mail (Obligatoire) :		▼ Téléphone portable (Obligatoire) :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT

☐ Établissement

☐ Particulier

▼ Raison Sociale :		▼ Numéro de SIRET :
► Adresse (numéro, voie et complément) :		
► Code Postal :	► Ville :	

SERVICE FACTURATION

☐ Cocher si identique à l'adresse du service formation

► Prénom :	► Nom :	► E-mail :
► Facturation par :	☐ L'Établissement	☐ Chorus Pro
► N° d'engagement et code service :		
► Adresse (numéro, voie et complément) :		
► Code Postal :	► Ville :	► Téléphone :

SIGNATURES ET CACHETS (Incluant les Conditions Générales de Vente)

Fait à le	Fait à le
Le client	L'Entreprise Médicale

POURQUOI CHOISIR PHOSPHORIA

par L'Entreprise Médicale

Un savoir-faire pédagogique éprouvé depuis 27 ans

+3000 professionnels de santé formés chaque année et **plus de 200 formateurs experts santé**

150 formations en management, organisation de soins, droits et responsabilités, qualité et gestion des risques, stratégie et performance

Membre du Groupe MNH, une priorité donnée à la **santé physique et psychologique des soignants**

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CONTACT

Si besoin d'une assistance en rapport avec une situation de handicap contactez-nous :

par téléphone : 01 47 24 07 99 - par mail : formation@phosphoria-formation.fr

PARTICIPATION

Les prix hors taxe par participant sont indiqués sur le programme de chaque formation inter-entreprise. Les formations intra-entreprise font l'objet d'un devis.

Ce prix non soumis à TVA comprend :

la participation à la session de formation, rafraîchissements, boissons chaudes et viennoiseries (présentiel). Les déjeuners sont à la charge des stagiaires.

INSCRIPTION

Dès réception du bulletin d'inscription pour un ou plusieurs participants valant convention simplifiée de la formation continue, une confirmation vous sera adressée. Une convocation et un plan d'accès vous seront adressés ultérieurement.

Notre offre exclusive à la commande :

pour 2 participants à la même formation -10%

pour 3 participants à la même formation -25%

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement du prix de la formation a lieu à réception de facture. Celui-ci, en précisant toujours le numéro de facture, comptant et sans escompte, est effectué :

- par chèque à l'ordre de l'Entreprise Médicale
- ou

- par virement direct à l'ordre de : Société Générale, compte l'Entreprise Médicale – IBAN : FR76 3000 3033 9100 0200 2557 831 – BIC : SOGEFRPP

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance prévues engendrera des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

La signature du bulletin d'inscription vaut bon de commande et signifie acceptation sans réserve des conditions de participation mentionnées ci-dessous.

Toute annulation doit être notifiée par écrit. Les frais suivants s'appliquent :

- Annulation entre 20 et 8 jours ouvrables avant le début d'une Formation Inter-Entreprise : 50 % du prix total.

- Annulation moins de 8 jours ouvrable avant le début d'une Formation Inter-Entreprise : 100 % du prix total.

Les frais d'annulation ne sont pas remboursables par les organismes financeurs.

Report par le client : Les demandes de report doivent être reçues au moins 4 semaines avant le début de la Formation. La nouvelle date doit être fixée dans l'année en cours, en accord avec L'ENTREPRISE MEDICALE.

Report par L'ENTREPRISE MEDICALE : En cas de force majeure, maladie ou indisponibilité d'un formateur, L'ENTREPRISE MEDICALE se réserve le droit de reporter la Formation et en informera le Client dès que possible.

Abandon ou absence : Tout abandon ou absence, même justifié, ne donne lieu à aucun remboursement ni réduction du coût de la Formation.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les présentes conditions définissent le cadre de collecte et de traitement des données personnelles par L'Entreprise Médicale lors de l'inscription aux formations. Les données requises sont essentielles à la gestion de l'inscription et à la communication relative aux formations.

L'utilisation des données se limite à ces fins, excluant toute cession à des tiers.

L'Entreprise Médicale garantit la confidentialité et la sécurité des données conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1976. Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition, exerçable par demande écrite.

Pour toutes questions relatives à votre inscription,

merci de contacter l'équipe Administration des ventes : formation@phosphoria-formation.fr

